

ACTIV TABS 4 X 56 TABS

WM 0715163

Numéro de commande: 0715163

Version 3.4

Date de révision 03.09.2026

Date d'impression 09.09.2026

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ACTIV TABS 4 X 56 TABS
UFI : 60FA-G0KP-S00M-HRM9

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz Benelux S.A./N.V.
AVENUE JEAN MONNET 1 BTE 6
1401 BAULERS
Téléphone : +3223520400
Téléfax : +3223510860
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)
Centre Antipoisons Belgique: Tel: (0032) (0)70-245.245
Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+352) 8002-5500
Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité) Centre Antipoisons Belgique: Tel: (0032) (0)70-245.245 Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+352) 8002-5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.

Intervention:

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

ACTIV TABS 4 X 56 TABS

WM 0715163

Numéro de commande: 0715163

Version 3.4

Date de révision 03.09.2026

Date d'impression 09.09.2026

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Elimination:
P501 Éliminer le récipient dans la collecte des matières recyclables uniquement s'il est entièrement vide.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

carbonate de disodium,
composé avec peroxyde
d'hydrogène(2:3)
acide sulfurique, esters de
mono-alkyles en C12-18, sels
de sodium
Alcools en C12-18, éthoxylés

Etiquetage supplémentaire:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)	15630-89-4 239-707-6 01-2119457268-30	Acute Tox. 4; H302 Ox. Sol. 3; H272 Eye Dam. 1; H318 Limite de concentration spécifique	>= 15 - < 20

ACTIV TABS 4 X 56 TABS

WM 0715163

Numéro de commande: 0715163

Version 3.4

Date de révision 03.09.2026

Date d'impression 09.09.2026

		Eye Irrit. 2; H319 > 7,5 - < 25 % Eye Dam. 1; H318 ≥ 25 %	
carbonate de sodium	497-19-8 207-838-8 011-005-00-2 01-2119485498-19	Eye Irrit. 2; H319	≥ 5 - < 10
acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-18, sels de sodium	68955-19-1 273-257-1 01-2119490225-39	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412 Limite de concentration spécifique Eye Dam. 1; H318 ≥ 20 % Eye Irrit. 2; H319 10 - 20 %	≥ 5 - < 10
Alcools en C12-18, éthoxylés	68213-23-0 500-201-8	Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 3; H412 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1	≥ 5 - < 10
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
cellulose	9004-34-6 232-674-9		≥ 15 - < 20

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
Protéger l'œil intact.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler un médecin.

ACTIV TABS 4 X 56 TABS

WM 0715163

Numéro de commande: 0715163

Version 3.4

Date de révision 03.09.2026

Date d'impression 09.09.2026

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: effets corrosifs
Risques	: Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	: Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.
------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
--------------------------------	---

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Information supplémentaire	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	: Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière. Assurer une ventilation adéquate.
---------------------------	--

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	: Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.
---	--

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	: Neutraliser à l'acide. Ramasser et évacuer sans créer de poussière.
-----------------------	--

ACTIV TABS 4 X 56 TABS

WM 0715163

Numéro de commande: 0715163

Version 3.4

Date de révision 03.09.2026

Date d'impression 09.09.2026

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
cellulose	Non attribuée	VLE 8 hr	10 mg/m3	BE OEL

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Carbonate de disodium, composé avec peroxyde	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets locaux	12,8 mg/cm2

ACTIV TABS 4 X 56 TABS

WM 0715163

Numéro de commande: 0715163

Version 3.4

Date de révision 03.09.2026

Date d'impression 09.09.2026

d'hydrogène (2:3)				
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	5 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets locaux	6,4 mg/cm2
urea	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	580 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	292 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	580 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	292 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	580 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	125 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	42 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	580 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	125 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	42 mg/kg p.c./jour
sodium carbonate	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	10 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	5 mg/m3
Acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-18, sels de sodium	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4060 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	285 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2440 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets	85 mg/m3

ACTIV TABS 4 X 56 TABS

WM 0715163

Numéro de commande: 0715163

Version 3.4

Date de révision 03.09.2026

Date d'impression 09.09.2026

			systemiques	
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systemiques	24 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène (2:3)	Eau douce	0,035 mg/l
	Eau de mer	0,035 mg/l
urea	Eau douce	0,47 mg/l
	Eau de mer	0,047 mg/l
Acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-18, sels de sodium	Eau douce	0,098 mg/l
	Eau de mer	0,0098 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,45 mg/kg
	Sédiment marin	0,345 mg/kg
	Sol	0,631 mg/kg
	intermittent release	0,15 mg/l
	STP	6,8 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : En cas de risque d'éclaboussures, porter:

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les

ACTIV TABS 4 X 56 TABS

WM 0715163

Numéro de commande: 0715163

Version 3.4

Date de révision 03.09.2026

Date d'impression 09.09.2026

conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Type de Filtre recommandé:

Filtre ABEK-P3

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: solide
Couleur	: blanc
Odeur	: plaisante
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
pH	: env. 10,5, 1 % à 20 °C
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Hydrosolubilité	: Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible

ACTIV TABS 4 X 56 TABS

WM 0715163

Numéro de commande: 0715163

Version 3.4

Date de révision 03.09.2026

Date d'impression 09.09.2026

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Notre entreprise rejette tout test sur les animaux.

Notre entreprise n'attribue aucun contrat pour des tests sur les animaux, que ce soit sur le produit final ou sur les ingrédients d'un produit.

Toutefois, la législation européenne (règlement REACH) exige des fabricants de substances ou des importateurs de l'UE qu'ils testent les effets des substances sur la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché. Certains de ces tests obligatoires ont été effectués parfois il y a plusieurs décennies.

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)

15630-89-4:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 1.034 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

ACTIV TABS 4 X 56 TABS

WM 0715163

Numéro de commande: 0715163

Version 3.4

Date de révision 03.09.2026

Date d'impression 09.09.2026

carbonate de sodium

497-19-8:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.800 mg/kg
DL50 oral (Rat): 4.090 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 2.300 mg/m3
Durée d'exposition: 2 h
Méthode: OCDE ligne directrice 403
CL50 (Souris): 1,2 mg/l
Durée d'exposition: 2 h
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg
DL50 dermal (Rat): > 2.000 mg/kg

acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-18, sels de sodium

68955-19-1:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 5.000 mg/kg
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg

cellulose

9004-34-6:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 5.000 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 5,8 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): 2.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

- Remarques : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Composants:

carbonate de sodium

497-19-8:

- Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-18, sels de sodium

68955-19-1:

- Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : irritant

ACTIV TABS 4 X 56 TABS

WM 0715163

Numéro de commande: 0715163

Version 3.4

Date de révision 03.09.2026

Date d'impression 09.09.2026

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:

carbonate de sodium

497-19-8:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritation des yeux

acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-18, sels de sodium

68955-19-1:

Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Composants:

carbonate de sodium

497-19-8:

Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-18, sels de sodium

68955-19-1:

Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Pas classé(e)

Cancérogénicité : Pas classé(e)

Toxicité pour la reproduction : Pas classé(e)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité par aspiration : Pas classé(e)

ACTIV TABS 4 X 56 TABS

WM 0715163

Numéro de commande: 0715163

Version 3.4

Date de révision 03.09.2026

Date d'impression 09.09.2026

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène (2:3)

15630-89-4:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 70,7 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 7,4 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 4,9 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 2 mg/l
Espèce: Daphnia pulex (Daphnie)

sodium carbonate

497-19-8:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 300 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 200 - 227 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia (Daphnie)): 264 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 200 - 227 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en semi-statique

Acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-18, sels de sodium

68955-19-1:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 10 - 100 mg/l
Méthode: ISO 7346/2

ACTIV TABS 4 X 56 TABS

WM 0715163

Numéro de commande: 0715163

Version 3.4

Date de révision 03.09.2026

Date d'impression 09.09.2026

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10 - 100 mg/l Méthode: CEE 84/449
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50 (Scenedesmus subspicatus): > 10 - 100 mg/l Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
Toxicité pour les microorganismes	:	CE0 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 100 mg/l Méthode: DIN 38412
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	:	NOEC: > 1 - 10 mg/l Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Alcools en C12-18, éthoxylés

68213-23-0:

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-18, sels de sodium

68955-19-1:

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-18, sels de sodium

68955-19-1:

Bioaccumulation : Remarques: En raison du coefficient de partage n-octanol/eau, on ne peut s'attendre à une accumulation dans l'organisme.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

ACTIV TABS 4 X 56 TABS

WM 0715163

Numéro de commande: 0715163

Version 3.4

Date de révision 03.09.2026

Date d'impression 09.09.2026

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. En accord avec les réglementations locales et nationales.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.
Code des déchets	Le code européen des déchets 20 01 29* Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR
Marchandise non dangereuse
IMDG
Marchandise non dangereuse
IATA
Marchandise non dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR
Marchandise non dangereuse
IMDG
Marchandise non dangereuse
IATA
Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR
Marchandise non dangereuse
IMDG
Marchandise non dangereuse
IATA
Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR
Marchandise non dangereuse
IMDG
Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

ACTIV TABS 4 X 56 TABS

WM 0715163

Numéro de commande: 0715163

Version 3.4

Date de révision 03.09.2026

Date d'impression 09.09.2026

IATA

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. : Non applicable

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 2
Mise en danger significative de l'eau
Classification selon AwSV, annexe 1 (5.2)

Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004 : 15 - <30% agents de blanchiment oxygénés, zéolites, 5 - <15% agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques, savon, <5% polycarboxylates, enzymes, azurants optiques, parfums, AMYLASE, PROTEASE

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ACTIV TABS 4 X 56 TABS

WM 0715163

Numéro de commande: 0715163

Version 3.4

Date de révision 03.09.2026

Date d'impression 09.09.2026

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Ox. Sol.	: Matières solides comburantes
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
BE OEL	: Valeurs limites d'exposition professionnelle
BE OEL / VLE 8 hr	: Valeur limite

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Eye Dam. 1

H318

Procédure de classification:

Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

BE / FR

ACTIV TABS 4 X 56 TABS

WM 0715163

Numéro de commande: 0715163

Version 3.4

Date de révision 03.09.2026

Date d'impression 09.09.2026

500000004954